

géométrie pratique, de physique élémentaire, de chimie appliquée aux arts, de mécanique pratique ; principes de la construction et de l'architecture, dessin linéaire, dessin d'ornement, notions de droit, et particulièrement de droit commercial.

Nous avons en main un programme détaillé, dont chaque matière est traitée par un professeur spécial ; ce programme se compose : 1° de l'enseignement de la morale chrétienne ; 2° de la mécanique pratique et de la cosmographie ; 3° de l'histoire de la Grèce moderne ; 4° de la géographie physique ; 5° de la physique expérimentale ; 6° des voyages et des découvertes ; 7° des leçons d'agronomie ; 8° de l'économie politique ; 9° des principes de la construction et de l'architecture ; 10° de l'histoire de la civilisation ancienne ; 11° de la géométrie pratique ; 12° du droit, principalement des devoirs et des droits de l'homme et du citoyen ; 13° du dessin linéaire et du dessin d'ornement.

Comme on le voit, ce programme est semblable à celui des écoles primaires supérieures ; cependant l'important n'est pas d'approfondir tant de questions, mais de donner des connaissances pratiques et utiles à nos ouvriers ; malheureusement le nombre des élèves de ces cours du soir, d'abord considérable, a diminué rapidement, et aujourd'hui il est fort restreint. La Société ne semble donc pas avoir fait de progrès bien sensibles. En 1874, elle comprenait 88 membres, et d'année en année ce chiffre diminue ; les recettes sont de 3,960 fr. 62, et les dépenses de 2,594 fr. 45. Le gouvernement subventionne cette association pour 600 francs ; son patrimoine est de 22,403 fr. 65.

Elle a établi une petite bibliothèque populaire et un

